



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2024 - 60

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 28 novembre à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 22

Quorum : 16

Date de convocation : 21 novembre 2024

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Madame MELZASSARD Corinne – Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé – Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame LEVY Véronique – Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur LACROIX Bruno – Adjoint au maire de Fleury les Aubrais
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|------------------------------|---|---------------------------|
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à | Madame GALZIN Florence |
| - Monsieur RIVIERE William | à | Monsieur BRICHARD Gérard |
| - Monsieur CAMMAL Francis | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Madame FLEURY Line | à | Madame MELZASSARD Corinne |
| - Monsieur JACQUET David | à | Monsieur LACROIX Bruno |

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame la Présidente qu'aux termes de l'article 34 de la loi N°84-53 du 26 janvier 1984, les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale de collectivité ou établissement sont créés par l'assemblée délibérante qui détermine ainsi l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Par ailleurs, les articles L.2313-1 et R.2313-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) imposent la tenue d'un « état du personnel » et l'obligation de le joindre en annexe au budget primitif et au compte administratif.

Enfin, le Conseil d'Administration adopte tout au long de l'année des délibérations de création, modification ou suppression d'emplois qui modifient le tableau des effectifs des emplois permanents. Dans ces conditions et pour des raisons de transparence et de saine prévision budgétaire, il apparaît indispensable de disposer d'un tableau reprenant l'ensemble des emplois permanents du Centre de Gestion du Loiret.

La modification du tableau des effectifs proposée prend en compte les éléments suivants :

- Création d'un poste de rédacteur pour permettre la promotion interne d'un agent responsable de la mission chômage ;
- Création d'un poste sur le cadre d'emploi des rédacteurs pour permettre le recrutement d'un 4ème secrétaire général de mairie itinérant ;
- Création d'un poste sur le grade d'attaché ou le cadre d'emplois des rédacteurs pour permettre le recrutement d'un juriste

Le tableau des effectifs se présenterait comme suit :

Filière Administrative	Cat	Durée	Nb postes	Nb agents
Administrateur hors classe	A	35 H	1	0
Administrateur (cadre d'emploi pour recrutement)	A	35 H	1	0
Attaché hors classe	A	35H	1	0
Attaché principal	A	35H	3	3
Attaché	A	35H	3	3
Attaché ou rédacteur (cadre d'emploi pour recrutement)	A/B	35H	1	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	35H	3	3
Rédacteur principal de 2ème classe	B	35H	1	1
Rédacteur	B	35H	5	4
Rédacteur (cadre d'emploi pour recrutement)	B	35H	1	0
Adjoint Administratif principal de 1ère classe	C	35H	15	12
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	35H	7	5
Adjoint Administratif	C	35H	4	2
Directeur Général des Services de 80 000 à 150000 hab	A	35H	1	0
Directeur Général Adjoint de 40 000 à 150 000 hab	A	35H	1	0
Directeur Général des Services de 150 000 à 400 000 hab	A	35H	1	1
Directeur Général Adjoint de 150 000 à 400 000 hab	A	35H	1	1
Sous-total Administratif			50	35

Filière Technique		Cat			
	Ingénieur principal	A	35H	1	1
	Technicien principal de 1ère classe	B	35H	2	2
	Technicien principal de 2ème classe	B	35H	2	2
	Technicien	B	35H	1	1
	Sous-total Technique			6	6
Filière Culturelle		Cat	Durée	Nb postes	Nb agents
	Assistant de conservation	B	35H	1	1
	Sous-total Culturelle			1	1
Filière Médico-sociale		Cat	Durée	Nb postes	Nb agents
	Médecin hors classe	A	35H	1	0
	Médecin hors classe	A	21H	2	0
	Médecin hors classe	A	14H	2	1
	Médecin hors classe	A	7H	1	1
	Infirmière de soins hors classe	A	35H	1	1
	Infirmière en soins généraux de classe normale	A	35H	1	1
		A	35 H	1	1
	Sous total médico-sociale			9	5
	TOTAL			66	47

Approuvé à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 05 décembre 2024

La Présidente

Florence GALZIN